



Communiqué de l'USP du 15 septembre 2026

Si j'avais de l'argent, je vous en donnerais...

Accompagnée des 3 autres syndicats représentant les psychiatres de service public, l'USP a rencontré madame RIST, ministre de la Santé, en date du 10 septembre 2026.

Nous avons exposé, s'il en était encore besoin, l'extrême précarité de la psychiatrie publique et par là-même la précarité des patients qui y sont en soins et des professionnels qui y travaillent.

Nous avons exposé notre incapacité à faire face à la demande de soins de la population dans des conditions dignes et humaines, les hausses de file active, les baisses du nombre de praticiens, la fatigue des personnels, les soins dégradés, notre souhait du zéro contention, mais notre impossibilité à faire sans, vu la dégradation de nos conditions d'exercice.

Nous avons dit les risques de détournement de budget au profit de structures qui ne font pas de soins. La ministre a reconnu le lobbying d'une certaine fondation.

Nous avons dit notre refus d'être (davantage) des acteurs du contrôle social et dénoncé la loi Rodwell (lutte contre le terrorisme), qui nous oblige à informer la préfecture de tout changement dans la prise en charge des patients en soins sans consentement, même hors d'un trouble à l'ordre public.

La ministre n'a pas pu nous garantir qu'au sein de chaque centre hospitalier, les budgets de la psychiatrie, souvent en positif, ne seraient pas absorbés par l'établissement pour combler ses déficits. Un bel « effet d'aubaine »* dans la gestion des enveloppes !

Des pistes ont été lancées par les syndicats pour améliorer l'attractivité des métiers de la psychiatrie, particulièrement celui de psychiatre, et améliorer la situation des médecins PADHUE. Nous attendons que ces pistes soient explorées et concrétisées. Combien de structures de soins devront encore fermer face aux manques de personnel médical et paramédical ? Nous ne pouvons pas nous contenter de l'augmentation de 20 % des postes de P.U.P.H, dont se gargarise la ministre, loin des réalités de terrain et de celles des PH qui font « tourner » le secteur en multipliant souvent des déplacements coûteux en temps et en énergie et qui ne contribuent certainement pas à l'attractivité des postes !

Madame RIST nous parle d'une hausse et d'une meilleure répartition des internes, mesure qui ne prendra pas effet avant 5 ans ! Le début de sortie de crise des effectifs sera-t-il vraiment là alors que dans le même temps, 20 % des effectifs de psychiatres vont prendre leur retraite ? Madame RIST a doublé le nombre d'IPA psy, mais il n'y en a pour l'instant que 600 !

La ministre semble d'ailleurs confondre – au mieux amalgamer – les IPA avec la fonction des véritables infirmier·e·s de secteur psychiatrique (dont il est d'ailleurs bien peu question !) pour qui nous réclamons une formation spécifique et valorisée, au même titre que nous revendiquons une amélioration des salaires pour tous les acteurs de soins.

Il n'est qu'à lire, en écho aux propos des syndicats, le dernier rapport du Contrôleur général des lieux de privation de liberté sur les conditions d'accueil dans les services d'accueil et de soins psychiatriques d'Ile de France, pour comprendre qu'il y a URGENCE A AGIR !

Madame RIST se félicite de la progression de l'ONDAM psy depuis 2017 (en vrai 2016, avant la présidence Macron !), mais sait-elle que dans le même temps, les demandes de soins ont tellement augmenté que « la dépense moyenne de soins remboursés par malade corrigée par l'inflation a baissé de 6,1 % sur la période 2016-2022 »* ?

Madame RIST nous parle de l'argent qu'elle n'a pas pour nous... Et, disant cela, comme si c'était un problème de financement, elle nous parle donc de l'absence de volonté politique à maintenir les services publics, voire de la volonté politique de les achever.

L'USP ne peut accepter ce discours.

Le choix politique de ce gouvernement a été :

- d'abreuver d'argent public les entreprises, y compris et surtout celles qui gavent leurs actionnaires, avec le CICE et en les exonérant de cotisations sociales, privant ainsi la Sécurité sociales de ressources indispensables ;
- de refuser de taxer les plus riches et de ne pas élargir l'assiette de cotisation ;
- de préférer la « taxation » des plus pauvres, des malades, des chômeurs en les désignant comme responsables du prétendu déficit de la sécurité sociale ;
- de décider de poursuivre cette politique et d'aggraver la précarité, la souffrance au travail, l'état de santé de la population ;
- de mentir sur les promesses d'augmentation du pouvoir d'achat avec un rapprochement du salaire net et du salaire brut en parachevant ainsi la liquidation de la Sécurité sociale.

L'USP déclarait dans une motion de congrès en mars 2025 à Nîmes :

« Non à la guerre contre les pauvres, oui au 100 % Sécu ! » ([motion en ligne](#))

Comme en janvier 2026, l'Union syndicale de la psychiatrie rappelle les promesses du Nouveau Front Populaire pour soutenir les services publics et la Sécurité sociale ([communiqué en ligne](#))

Avec le Tour de France pour la Santé ([tract de septembre 2026](#)), l'USP soutient le 100 % Sécu et appelle au Procès des projets en santé de la droite et l'extrême droite.

L'USP appelle à la grève du 17 septembre avec les autres syndicats de psychiatres.

L'USP soutient une politique d'attractivité en augmentant de manière notable les salaires de tous les membres des équipes de secteur (infirmiers, éducateurs, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes etc) avec un financement recherché, exigé plutôt que le « on n'a pas d'argent » de Mme la ministre.

[*La prise en charge des urgences psychiatriques - Dossiers législatifs - 17e législature - Assemblée nationale](#)

Delphine Glachant, et Philippe Gasser, délégués de l'USP
Charles-Olivier Pons, président